

B.E.P.E.C.A.S.E.R.

Mercredi 15 mai 2013

Neutralis ée

REPNSES
QUESTIONS A B C D E

1					
2					
3					
4					
5					

A B C D E

6					
7					
8					
9					
10					

A B C D E

11					
12					
13					
14					
15					

A B C D E

16					
17					
18					
19					
20					

REPNSES
QUESTIONS A B C D E

21					
22					
23					
24					
25					

A B C D E

26					
27					
28					
29					
30					

A B C D E

31					
32					
33					
34					
35					

A B C D E

36					
37					
38					
39					
40					

Réponse B ou BC

BEPECASER

ÉPREUVE DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

mercredi 15 mai 2013

Question 1

Sauf dispositions contraires, tout véhicule à moteur doit être muni de deux plaques d'immatriculation fixées en évidence d'une manière amovible à l'avant et à l'arrière du véhicule et portant le numéro assigné :

- A - au propriétaire ;
- B - au véhicule.

Question 2

Tout véhicule d'intérêt général prioritaire peut être muni :

- A - de feux spéciaux à éclats ;
- B - de feux spéciaux tournants ;
- C - d'une rampe spéciale de signalisation.

Question 3

Les signaux lumineux d'intersection s'allument de façon cyclique sans clignoter dans l'ordre suivant :

- A - vert, jaune, rouge, jaune ;
- B - rouge, jaune, vert, jaune ;
- C - vert, jaune, rouge, vert.

Question 4

Le différentiel permet :

- A - aux deux roues motrices de tourner à des vitesses différentes ;
- B - dans les virages, à la roue extérieure de l'essieu moteur de tourner moins vite que la roue intérieure.

Question 5

Quel dispositif peut augmenter la puissance d'un moteur sans augmenter sa cylindrée ?

- A - l'allumage électronique ;
- B - le turbo ;
- C - la transmission.

Question 6

L'enseignement, à titre onéreux, de la conduite d'un véhicule à moteur d'une catégorie donnée et de la sécurité routière est subordonné à la délivrance d'une autorisation d'enseigner :

- A – vrai ;
- B – faux.

L'animation d'un stage de sensibilisation à la sécurité routière prévu dans le cadre du permis à points est subordonnée à la délivrance d'une autorisation d'animer :

- C – vrai ;
- D – faux.

Question 7

Donne lieu de plein droit à une réduction de quatre points du permis de conduire le fait :

- A – d'emprunter, en tant que conducteur, une bretelle de raccordement autoroutier et de ne pas céder le passage aux véhicules qui circulent sur l'autoroute ;
- B – de circuler de nuit avec un véhicule à moteur sans éclairage, ni signalisation, en un lieu non pourvu d'éclairage public ;
- C – de faire usage de l'avertisseur sonore, en agglomération, en absence de danger immédiat.

Question 8

Le fait pour tout propriétaire de mettre ou de maintenir en circulation un véhicule sans avoir satisfait aux obligations de contrôle technique obligatoire encourt :

- A – une amende prévue pour les contraventions de la 4^{ème} classe ;
- B – une suspension du permis de conduire pour une durée de trois mois maximum ;
- C – l'immobilisation du véhicule.

Question 9

Selon le bilan 2011 de la sécurité routière en France :

- A – le nombre d'accidents corporels a diminué par rapport à 2010 ;
- B – le nombre de blessés a augmenté par rapport à 2010 ;
- C – le nombre de tués a diminué par rapport à 2010.

Question 10

Selon le bilan 2011 de la sécurité routière en France :

- A – le risque d'être tué en tant qu'occupant d'une motocyclette est quinze fois plus élevé à celui d'un occupant d'un véhicule de tourisme ;
- B – le risque d'être tué en tant qu'occupant d'un véhicule de tourisme est quinze fois plus élevé à celui d'un occupant d'une motocyclette.

Question 11

Selon le bilan 2011 de la sécurité routière en France :

- A – le taux d'implication de l'alcool dans les accidents mortels est d'environ 30 % ;
- B – le taux d'implication de l'alcool dans les accidents mortels est d'environ 50 %.

Question 12

Un stage de sensibilisation à la sécurité routière dans le cadre du permis à points doit être animé par :

- A – un psychologue et un expert en sécurité routière titulaires d'une autorisation d'animer ces stages ;
- B – un psychologue ou un expert en sécurité routière titulaires d'une autorisation d'animer ces stages.

Sauf dispositions contraires, le nombre de stagiaires participant à ces stages est compris entre :

- C – 10 et 18 stagiaires ;
- D – 6 et 20 stagiaires.

Question 13

Le filtre à air a pour rôle :

- A – d'épurer l'air puisé avant que celui-ci soit admis dans le moteur ;
- B – de dépolluer les gaz rejetés dans l'atmosphère.

Question 14

Pour exploiter un établissement dédié aux stages de sensibilisation à la sécurité routière, l'exploitant doit :

- A – être détenteur d'un agrément préfectoral délivré pour une durée de cinq ans ;
- B – déposer en Préfecture du lieu de domicile une déclaration d'activité d'animation de stage de sensibilisation à la sécurité routière ;
- C – être titulaire du permis de conduire de la catégorie « B ».

Question 15

Selon le guide pour la formation des automobilistes, l'effet de "halo" signifie que :

- A – la note donnée à un candidat est influencée par celles données aux candidats précédents ;
- B – le candidat est noté en fonction de son appartenance à une catégorie qui fait l'objet de préjugé favorable ou défavorable ;
- C – l'examineur est influencé par ce qui est « autour » de la performance.

Question 16

En cas de changement de propriétaire d'un véhicule soumis à immatriculation et déjà immatriculé, l'ancien propriétaire doit effectuer une déclaration informant de cette cession dans un délai de :

- A – quinze jours suivant la cession ;
- B – un mois suivant la cession.

Le nouveau propriétaire d'un véhicule déjà immatriculé doit, s'il veut le maintenir en circulation, faire établir un certificat d'immatriculation à son nom dans un délai de :

- C – quinze jours à compter de la cession ;
- D – un mois à compter de la cession.

Question 17

Le fait d'utiliser des feux réservés aux véhicules d'intérêt général est puni :

- A – d'une amende prévue pour les contraventions de la 4^{ème} classe ;
- B – d'une réduction de quatre points sur le permis de conduire ;

Cette infraction peut entraîner :

- C – la saisie et la confiscation des feux utilisés ;
- D – la confiscation du véhicule.

Question 18

Le fait pour tout conducteur, impliqué dans un accident corporel ou mortel de la circulation, de refuser de se soumettre aux vérifications en vue d'établir s'il conduisait en ayant fait usage de substances ou plantes classées comme stupéfiants, est puni :

- A – de 4 500 euros d'amende ;
- B – de trois ans d'emprisonnement ;
- C – d'un retrait de six points sur son permis de conduire.

Question 19

Selon le guide pour la formation des automobilistes, le terme "argumentation" signifie :

- A – l'ensemble de ce que l'on sait pour l'avoir appris ;
- B – l'ensemble des affirmations visant à prouver, à convaincre, à persuader.

Question 20

Selon le guide pour la formation des automobilistes :

- A – les motivations sont toujours positives ;
- B – les échecs n'ont aucune incidence sur les motivations ;
- C – les motivations sont déterminées par les influences subies par les élèves ;
- D – les motivations sont déterminées par les connaissances acquises par les élèves ou qui leur sont enseignées ;
- E – les motivations changent lorsque les élèves ont appris et compris des faits qu'ils ignoraient ou connaissaient mal.

Question 21

Le fait d'utiliser un cyclomoteur muni d'un dispositif permettant à celui-ci de dépasser la limite réglementaire en matière de vitesse est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la :

- A – 2^{ème} classe ;
- B – 3^{ème} classe ;
- C – 4^{ème} classe ;
- D – 5^{ème} classe.

Question 22

Pour obtenir l'autorisation d'enseigner, à titre onéreux, la conduite de véhicules à moteur d'une catégorie donnée, le demandeur doit :

- A – être âgé d'au moins 21 ans ;
- B – être titulaire du permis de conduire de la catégorie B dont le délai probatoire est expiré ;
- C – ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation pour une infraction de conduite d'un véhicule sans être titulaire de la catégorie correspondante du permis de conduire.

Question 23

Est considéré comme abusif :

Le stationnement d'un véhicule de manière ininterrompue en un même point de la voie publique pendant une durée excédant sept jours :

- A – vrai ;
- B – faux.

Le stationnement d'un véhicule de manière ininterrompue en un même point de la voie publique pendant une durée inférieure à sept jours, mais excédant celle fixée par arrêté de l'autorité investie du pouvoir de police :

- C – vrai ;
- D – faux.

Question 24

Un conducteur en période probatoire est dans l'obligation de suivre un stage de sensibilisation à la sécurité routière prévu dans le cadre du permis à points s'il est verbalisé pour :

- A – non-respect d'une signalisation imposant une direction ;
- B – demi-tour sur une autoroute ;
- C – dépassement de la vitesse maximale autorisée compris entre 30 km/h et moins de 40 km/h.

Question 25

Dans le cadre de la formation continue des exploitants des établissements d'enseignement, à titre onéreux, de la conduite automobile et de la sécurité routière, au moins 50% de la formation intitulée « réactualisation des connaissances » doit être consacrée à :

- A – l'environnement commercial, la concurrence et la consommation ;
- B – l'environnement économique, social et fiscal de l'entreprise ;
- C – la culture de sécurité routière, la pédagogie et la psychopédagogie, la réglementation professionnelle.

Question 26

L'assurance automobile est obligatoire pour couvrir les dommages :

- A – subis par le véhicule ;
- B – subis par les passagers du véhicule ;
- C – causés par le conducteur du véhicule ;
- D – causés par les passagers du véhicule.

Question 27

Tout souscripteur d'un contrat d'assurance relatif à un véhicule automoteur qui omet d'apposer sur le véhicule le certificat d'assurance encourt :

- A – un retrait du permis de conduire de deux ans maximum ;
- B – une amende prévue pour les contraventions de la 2^{ème} classe ;
- C – une amende prévue pour les contraventions de la 4^{ème} classe.

Question 28

Un bilan final effectué à l'issue d'une formation est appelé :

- A – évaluation « pronostique » ;
- B – évaluation « formative » ;
- C – évaluation « sommative ».

Question 29

Les indices informels sont :

- A – des éléments d'une situation qui n'ont pas été créés pour nous renseigner ;
- B – des éléments qui ont été intentionnellement placés pour nous avertir.

Question 30

A – En agglomération, la vitesse limite peut être relevée à 90 km/h par arrêté de l'autorité détentrice du pouvoir de police de la circulation.

B – En cas de visibilité inférieure à 50 mètres, les vitesses maximales sont abaissées à 50 km/h sur l'ensemble des réseaux routier et autoroutier.

C – Pendant le délai probatoire du permis de conduire, la vitesse est limitée à 110 km/h sur les sections d'autoroutes limitées à 130 km/h.

Question 31

Dans le cas de l'enseignement pratique collectif, un même enseignant peut enseigner simultanément la conduite à des élèves conducteurs :

- A – de motocyclettes et de motocyclettes légères ;
- B – de motocyclettes et de véhicules de la catégorie B ;
- C – de motocyclettes et de cyclomoteurs.

Question 32

Dans un véhicule automobile qu'appelle-t-on « parallélisme » ?

- A – l'inclinaison de la roue par rapport à la verticale ;
- B – l'angle que forme le plan de la roue et l'axe longitudinal du véhicule.

Question 33

Un défaut de géométrie du train avant peut entraîner :

Un comportement anormal du véhicule :

- A – vrai ;
- B – faux.

Une usure anormale du pneumatique :

- C – vrai ;
- D – faux.

Question 34

Le Conseil supérieur de l'éducation routière (CSER) est composé de :

- A – 3 collèges ;
- B – 5 collèges.

Il comprend :

- C – 28 membres ;
- D – 32 membres.

Question 35

Le Conseil national de la sécurité routière (CNSR) :

- A – est associé à l'élaboration et à l'évaluation de la politique des pouvoirs publics en matière de sécurité routière ;
- B – vote les lois relatives à la sécurité routière.

Les membres du CNSR sont nommés pour une durée de :

- C – trois ans ;
- D – cinq ans.

Question 36

La phase de conduite supervisée est accessible :

- A – dès l'âge de 18 ans ;
- B – uniquement après un échec à l'examen pratique du permis de conduire.

Elle permet de circuler :

- C – au volant d'un véhicule équipé d'une boîte de vitesses manuelle ou automatique ;
- D – de jour et de nuit.

Question 37

Sauf dispositions contraires, le fait pour tout conducteur de transporter un chargement dépassant de plus trois mètres l'extrémité arrière dudit véhicule est puni d'une amende prévue pour les contraventions de la :

- A – 3^{ème} classe ;
- B – 4^{ème} classe.

Si ce dépassement excède les limites réglementaires de plus de 20%, le conducteur est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la :

- C – 3^{ème} classe ;
- D – 4^{ème} classe ;
- E – 5^{ème} classe.

Question 38

Le début des voies de détresse est matérialisé par des marques en damiers :

- A – jaune et blanc ;
- B – bleu et blanc ;
- C – rouge et blanc.

Question 39

Sur autoroute, il est interdit dans tous les cas de :

- A – s'arrêter sur la bande centrale séparative des chaussées ;
- B – faire demi-tour ;
- C – faire marche arrière ;
- D – s'arrêter sur la bande d'arrêt d'urgence.

Question 40

Le fait pour tout employeur, hormis l'employeur des conducteurs de véhicules d'intérêt général dans les cas nécessités par l'urgence de leur mission, de donner, directement ou indirectement, à un de ses salariés chargé de la conduite d'un véhicule de transport en commun des instructions incompatibles avec le respect des vitesses maximales autorisées est :

- A – un délit ;
- B – une contravention.